Département
de
Tarn-et-Garonne
-=-=-=-=-=-=-
Arrondissement
de
MONTAUBAN
-=-=-=-=-=-=-
Téléphone
05.63.67.49.31
email : mairie-lacourt.saint.pierre@info82.com

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LACOURT ST-PIERRE

Le Maire Françoise PIZZINI

Lacourt Saint Pierre le 10 novembre 2021

Objet : vaccination des personnes âgées de plus de 80 ans

Mesdames et Messieurs les citoyens de Lacourt Saint Pierre

Comme vous le savez, nous vivons actuellement une épidémie depuis l'arrivée de la Covid-19 sur notre territoire national en 2020.

Or, une étude réalisée en 2021 par le groupement d'intérêt scientifique EPI-PHARE a confirmé le rôle majeur de l'âge comme facteur de risque d'hospitalisation et de décès des suites du Covid-19.
EPI-PHARE a également mené deux études sur les personnes âgées de 50 à 74 ans et sur les personnes âgées de 75 ans et plus pour évaluer l'efficacité de la vaccination sur les formes graves du Covid-19. Ces études ont mis en évidence l'efficacité importante des trois vaccins (Pfizer, Moderna et AstraZeneca) contre les formes graves du Covid-19.
Ainsi, ces données prouvent que le rapport bénéfices-risques de la vaccination contre la Covid-19 est largement favorable aux personnes âgées.

C'est la raison pour laquelle je vous invite aujourd'hui, si vous n'êtes pas encore vacciné, à réaliser une première injection du vaccin en vous rapprochant de votre médecin traitant, de votre pharmacien, d'un cabinet infirmier ou d'un Centre de vaccination. Les deux rendez-vous pour les deux injections peuvent être pris sur le site internet www.sante.fr (directement accessible depuis l'application TousAntiCovid).

Par ailleurs, depuis le 1er septembre 2021, une campagne de rappel du vaccin a été mise en place et concerne notamment les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile.
Ce rappel correspond à l'administration d'une injection de vaccin supplémentaire 6 mois minimum après une vaccination complète. Nous savons aujourd'hui que cette dose supplémentaire est nécessaire pour maintenir un bon niveau de protection contre la Covid-19.

Ainsi, si vous avez reçu une vaccination complète depuis 6 mois ou plus, je vous invite également à réaliser ce rappel vaccinal en vous rapprochant de votre médecin traitant, de votre pharmacien, d'un cabinet infirmier ou d'un Centre de vaccination (possibilité de prendre rendez-vous sur www.sante.fr).

Avec la campagne de vaccination antigrippale ouverte depuis le 26 Octobre 2021, vous pouvez recevoir les deux vaccins (contre la Covid-19 et contre la grippe) de manière simultanée.

En outre, je vous informe de la mise en place d'un numéro national que vous pouvez contacter afin de solliciter la venue à domicile d'une équipe mobile de vaccination (0800 730 957).

Enfin, je vous informe qu'à titre exceptionnel et jusqu'au 30 novembre 2021, votre transport vers les lieux de soins (cabinet médical, pharmacie, centre hospitalier…) dans le cadre de la vaccination peut donner lieu à un remboursement par l'Assurance Maladie selon les conditions de droit commun.

Je reste bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le Maire,
Françoise PIZZINI

MAIRIE DE LACOURT-St-PIERRE
82290